



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

concerts

Question écrite n° 95052

Texte de la question

M. Christian Hutin alerte Mme la ministre de la culture et de la communication sur la situation que connaît aujourd'hui le Jazz-club de Dunkerque (Jazz-Dunkerque), dirigé par Mme Françoise Devienne. La réputation de cette salle n'est plus à faire ainsi que la qualité de sa programmation. De renommée nationale voire internationale, elle est l'un des tout premiers fleurons du jazz en France en permettant à des artistes de dimension européenne de se produire trois soirs de suite devant un public toujours nombreux et connaisseur. C'est le résultat de plus de trente ans d'un travail acharné et de grande qualité unanimement reconnu par l'ensemble du monde musical, producteurs, musiciens, programmateurs, journalistes spécialisés. C'est également pour la ville de Dunkerque et plus largement pour l'ensemble de notre territoire, une structure de rayonnement culturel indispensable. Sa réputation tient aussi à son identité extrêmement forte ainsi qu'à la convivialité qui y règne à chaque concert. Or ce lieu pourrait être menacé par un projet de mutualisation voire de fusion de différentes structures musicales (les « 4 écluses » de Dunkerque) aux identités différentes et aux disciplines différentes sur le dunkerquois. Incontestablement, la situation aujourd'hui devient tendue et il craint qu'elle ne finisse par déboucher sur une incompréhension préjudiciable pour tous. Le risque a été perçu comme étant suffisamment grave par les usagers du Jazz-club, pour qu'une pétition soit mise en ligne. À ce jour se sont plus de 2 000 personnes qui se sont manifestées, ne comprenant pas la nature même de ce projet. Vouloir faire des économies peut-il justifier de prendre le risque de voir disparaître le Jazz-club de Dunkerque? D'autant plus que le Jazz-club est déjà engagé dans une démarche commune, à la demande de l'État, avec d'autres structures. Il fait partie de la scène de musiques actuelles (SMAC) de la Côte d'Opale, avec les « 4 écluses », le festival de Rock en stock d'Etaples et Boulogne-sur-Mer pour le festival le Poulpaphone. Le Jazz-club de Dunkerque, n'est pas seulement une association locale. Son rayonnement, sa réputation, sa qualité, son identité en ont fait un lieu majeur du jazz en France. C'est la raison pour laquelle, il lui demande de bien vouloir prendre en compte les quelques remarques faites ci-dessus afin de rassurer les nombreux amateurs de jazz de la Côte d'Opale et même bien au-delà, quant à la pérennité des moyens qui permettront au Jazz-club de Dunkerque de poursuivre sa mission au service de cette musique de grande qualité. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'elle compte prendre afin de remédier à cette situation préoccupante.

Données clés

Auteur : [M. Christian Hutin](#)

Circonscription : Nord (13^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95052

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 avril 2016](#), page 3223

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)